

Arrêté portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2017, dans les académies de NANTES et RENNES.

Le président de l'Université de Nantes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2017 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de NANTES et RENNES, au titre de l'année 2017 ;

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2017, dans les académies de NANTES et RENNES :

Madame AGENEAU Marion, directrice générale des services, présidente, Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes, Rennes.

Madame GICQUIAUD Catherine, ingénieure d'études de 2ème classe, experte, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur DUPRE Thierry, proviseur du lycée Alcide d'Orbigny, Lycée Alcide d'Orbigny, Nantes.

Madame LE MOING Anne, responsable administrative et financière, Université de Nantes, Nantes.

Monsieur LEVEQUE Stéphane, ingénieur d'études de 1ère classe, Université de Nantes, Nantes.


Monsieur KEROUANTON Jean Louis, maître de conférences classe normale, suppléant, Université de Nantes, Nantes.

Fait à Nantes, le 17 mai 2017

Le président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président de l'Université de Nantes
et par délégation
Le Directeur Général des Services


Thierry BIAIS